

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 6 (1870)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL.

6^{me} année.



1^{er} JUILLET 1870.

N° 13.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Le Congrès scolaire de Neuchâtel. — Appel du Comité directeur. — Intérêts de la Société. — Géométrie et toisé. — Correspondances valaisannes. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

Le Congrès scolaire de Neuchâtel.

Il y a plus de six ans que la noble pensée vint à quelques instituteurs romands de fonder une association intercantonale qui ralliait tous les membres du Corps enseignant et les amis de l'éducation publique autour d'un symbole commun de progrès et de fraternité, sans distinction de croyance et d'opinion politique.

Tout en reconnaissant l'importance et la grandeur de cette pensée d'union, beaucoup la trouvant trop belle n'y croyaient pas et la taxaien d'utopie.

Une fois de plus, l'évènement a donné raison aux enthousiastes contre les sceptiques, et la Suisse française a été à deux reprises témoin de l'important spectacle de réunions pédagogiques telles qu'on n'eût jamais espéré en voir de pareilles sur la terre romande. Les

congrès de Fribourg et de Lausanne ont prouvé aux plus incrédules que l'union des instituteurs était non-seulement possible, mais très-réelle, en offrant une nouvelle, touchante et splendide image de la fraternité suisse dans la lumière, la concorde et la liberté.

O vous tous qui avez assisté à ces agapes de la paix et de l'éducation publique, ne vous êtes-vous pas sentis charmés, heureux et remplis pour l'avenir d'une foi plus forte en votre mission et d'une force nouvelle pour la remplir?

Quant aux résultats positifs et pratiques, qui pourrait les nier en voyant les communications s'étendre et se multiplier de plus en plus entre les cantons et les idées pédagogiques tendre à une homogénéité de vues, de principes et même de formes d'enseignement inespérée et d'autant plus remarquable qu'elle est absolument l'œuvre de la spontanéité, de la liberté et non celle de la loi, de l'autorité.

Des questions majeures aussi ont été abordées et quelques-unes résolues ou éclaircies aussi bien qu'on peut le désirer dans un congrès intellectuel où l'on doit chercher avant tout à s'édifier amicalement et non à triompher à coups de majorité comme on le fait de reste dans nos assemblées politiques et même religieuses et conciliaires.

La question de l'éducation des jeunes filles et de la position de la femme que l'on abordera dans la séance du 20 juillet a certainement un cachet d'actualité et d'importance et prend tous les jours plus de place dans la presse et la littérature sérieuse. La question des rapports de l'école avec le militaire est une autre thèse palpitante d'actualité et certes d'une grande portée pour l'avenir de la jeunesse, du Corps enseignant et de tout le pays; et bien qu'au congrès de Bâle le Corps enseignant de la Suisse allemande ait paru en majorité incliner à la mesure projetée, l'opinion du Corps enseignant de la Suisse romande ne sera pas sans influence sur la décision des Chambres fédérales, si, comme il est probable, elles sont prochainement appelées à se prononcer sur le projet de l'introduction des exercices militaires dans nos écoles.

Au demeurant, c'est du Corps enseignant lui-même que dépend le choix des questions. Si un instituteur n'est pas content de la marche suivie dans les séances, s'il trouve qu'un grand intérêt est en souffrance ou qu'il désire porter la lumière sur un point négligé, à lui le soin et le devoir de signaler la lacune et de porter l'attention de l'assemblée sur ce terrain en friches.

Ce que nous disons de l'instituteur s'applique également aux amis de l'éducation publique que la qualité d'abonnés de l'*Educateur* place sur la même ligne et met au même bénéfice que les membres du Corps enseignant. Que de fois le vœu a été émis dans cette feuille et dans nos réunions de voir les pères de famille, des hommes de toutes les professions, et tout le monde enfin prendre aux choses de l'éducation le vif intérêt qu'y apportent dans le Tessin une foule de citoyens qui, bien qu'étrangers par état à l'enseignement, comprennent l'importance pour la famille et le pays de s'associer à ce qui se passe à l'école et pour l'école, cette pépinière de l'avenir.

Les avantages et la nécessité des réunions et assemblées pédagogiques ne sont plus contestés dans les pays civilisés et qui aspirent au perfectionnement. Depuis bien des années cette institution est naturalisée en Allemagne, en Italie et en Belgique, où la fédération des instituteurs a surgi à côté de la ligue de l'enseignement, fondée à l'instar de celle qui s'est établie en France sous l'impulsion de M. Jean Macé, le promoteur des bibliothèques populaires et le rédacteur en chef de l'excellent recueil auquel il a donné le titre de *Magasin d'Education*. Bien qu'elle soit composée en majeure partie d'instituteurs primaires et qu'elle doive le jour à des membres du Corps enseignant de cet ordre, la Société pédagogique, dès le début, accueillit avec plaisir et déférence tous les membres du Corps enseignant secondaire et académique qui sont allés à elle. Mieux que bien des gens qui se croient sérieux et ne sont que superficiels, les instituteurs primaires ont bien saisi cette vérité fondamentale, que l'**INSTRUCTION PUBLIQUE EST UNE**, et que de même que l'école secondaire et supérieure ne fleurit que là où elle est entrée sur une bonne instruction primaire, de même à son tour l'instruction primaire ne peut être solide et florissante que là où elle est sans cesse rajeunie, alimentée, fécondée par les recherches, les travaux et les progrès de la science.

A quoi eût-il servi de proclamer dans nos congrès et dans nos écrits, et notamment à propos de l'exposition de Paris, le grand principe cosmopolite de l'*unité et de la solidarité de l'éducation chez tous les peuples*, si nous n'avions entendu en même temps proclamer l'*unité de l'enseignement*, en faire l'*application à toutes les parties et à tous les degrés de la hiérarchie scolaire* et déclarer la guerre aux idées jalouses ou dédaigneuses, mesquines et exclusives, qui tendent à par-

quer les diverses classes du Corps enseignant et à rendre étrangers et même hostiles les uns aux autres les ouvriers de la civilisation, sous prétexte que les uns n'enseignent que des éléments et que les autres font des cours de luxe, alors qu'il est aisé de voir et de comprendre que ces éléments, *indispensables à tous*, sont le fondement de toute l'instruction qui suivra, et que les soi-disant objets de luxe sont nécessaires à l'instruction élémentaire elle-même, qui risquerait sans cela de tourner perpétuellement dans le même cercle.

Venez donc à Neuchâtel les 20 et 21 juillet, vous tous qui aimez l'éducation publique, l'union, le perfectionnement sous toutes ses faces; venez-y surtout, vous instituteurs de tous les degrés de l'enseignement, qui comprenez le lien qui unit les établissements scolaires et les hommes d'école, qui avez saisi le mot profond en éducation du célèbre Jacotot : *Tout est dans tout*, mot qui n'est au fond qu'une variante de ces patriotiques maximes de nos pères et que nous nous glorifions de mettre en pratique : Tous pour un, un pour tous, — qui touche l'un touche l'autre.

A. D.

**Le Comité directeur de la Société des instituteurs
de la Suisse romande.**

Aux membres du Corps enseignant de la Suisse et de l'étranger, aux autorités scolaires et à tous les amis de l'instruction.

Une grande réunion pédagogique aura lieu à Neuchâtel (Suisse) les 20 et 21 juillet de cette année : la *Société des instituteurs de la Suisse romande* y tiendra son troisième congrès.

D'actuelles et importantes questions d'enseignement et d'éducation seront traitées dans ces journées, et une *Exposition scolaire* réunira, dans les vastes locaux de l'un de nos Collèges, des spécimens nombreux et variés des travaux d'élèves, moyens de perfectionnement, etc., de même que les publications les plus récentes et les plus accueillies de la librairie scolaire suisse et étrangère.

Désireux de donner à cette solennité pédagogique le caractère le plus complet et le plus universel possible, le Comité Directeur de la Société adresse une pressante invitation à tous les amis de l'instruction.

Il leur dit :

Venez à Neuchâtel, les 20 et 21 juillet.

Venez vous entretenir avec nous du grand œuvre des Sociétés modernes : l'*éducation de la jeunesse*, espoir de la patrie et de l'humanité.

Venez nous apporter le précieux concours de votre expérience et de vos talents pédagogiques.

Venez nous encourager de vos conseils et de votre sympathie.

Venez cimenter une fois de plus l'union intime, indissoluble et si nécessaire, qui doit régner entre tous les hommes d'école, abstraction faite des barrières naturelles ou politiques qui peuvent les séparer.

Venez à ce congrès scolaire, qui est aussi celui de la paix et de la fraternité, proclamer avec nous que les éducateurs de la jeunesse savent pratiquer ces principes sublimes qu'ils s'efforcent d'inculquer à leurs élèves : *Tous les hommes sont frères et enfants du même Dieu; ainsi, plus de haines, plus de querelles, plus de guerres entre eux!*

Notre petite cité ne vous offrira pas une réception brillante ; mais vous y trouverez un peuple hospitalier et sympathique, vous y verrez des amis et des frères tout heureux de vous serrer la main, et, si le ciel ne nous tient pas trop rigueur, vous y jouirez aussi du spectacle de nos Alpes majestueuses.

Ainsi, point d'abstentions, et que le mot d'ordre soit : AU TROISIÈME CONGRÈS PÉDAGOGIQUE A NEUCHATEL, LES 20 ET 21 JUILLET 1870.

A. BIOLLEY, président du Comité Directeur; Henri JACOT, vice-président; F. VILLOMMET, secrétaire; C.-A. BONJOUR, G. GRISEL, assesseurs.

Neuchâtel, le 29 juin 1870.

Intérêts de la Société.

Congrès des 20 et 21 juillet à Neuchâtel.

Jusqu'à ce jour, 29 juin, 352 personnes se sont fait inscrire comme participants à la fête, soit 196 du canton de Vaud, 13 de Genève, 41 de Fribourg, 27 du Jura bernois, 10 de la Suisse allemande et 65 de Neuchâtel. Nous prions instamment tous les membres de la Société qui ont l'intention de venir à Neuchâtel et qui ne se sont pas encore fait inscrire, de bien vouloir s'annoncer jusqu'au samedi soir 8 juillet au président

de la Société. Passé ce terme fatal, nous n'assumons plus aucune responsabilité.

MM. les sociétaires, habitant la ville de Neuchâtel, qui désirent assister aux banquets, sont aussi priés de bien vouloir s'annoncer jusqu'au 8 juillet. Ces inscriptions sont nécessaires, afin que le Comité Directeur, conformément à une convention passée entre lui et MM. les tenanciers de la cantine, puisse fournir à ces derniers, à la date fatale ci-dessus, le nombre approximatif des convives.

MM. les membres du Corps enseignant, non membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande, peuvent participer au congrès scolaire. Mais le Comité Directeur, qui se doit tout entier aux sociétaires, ne prend aucun engagement à leur égard. Il est, du reste, facile de régulariser la position exceptionnelle des non-sociétaires : il suffit de prendre un abonnement à l'*Educateur*, qui coûte fr. 3 depuis le 1^{er} juillet jusqu'à fin décembre 1870. On est alors membre de la Société, et l'on a droit : 1^o à une carte de légitimation réduisant de moitié le prix de transport ; 2^o à un insigne ; 3^o à la visite gratuite de l'exposition scolaire ; 4^o à un billet de logement pour deux jours ; 5^o au vin d'honneur distribué au banquet, — sans compter qu'on reçoit, gratuitement aussi, un exemplaire du *Rapport* sur l'exposition scolaire universelle de Paris en 1867 et un *Rapport* sur les trois questions à discuter à la réunion générale de Neuchâtel. Ce dernier rapport sera envoyé prochainement à tous les sociétaires.

Les écoles qui voudront visiter l'exposition doivent se mettre au bénéfice du tarif pour écoles et pensionnats, qui est en vigueur sur toutes les lignes de chemins de fer suisses ; il ne peut pas y avoir de rabais plus avantageux.

Nous recommandons encore instamment l'étude des chœurs.

L'*Exposition scolaire* s'ouvrira définitivement pour le 7 juillet. Les exposants sont nombreux et les produits abondants et variés. Nous rappelons que les exposants, les élèves des écoles conduits par leurs maîtres ou maîtresses, ainsi que les enfants accompagnés de leurs parents, en auront l'entrée gratuite du 23 juillet au 1^{er} août. — Aux noms des membres du jury déjà mentionnés, nous devons ajouter celui de M. Friche, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, commissaire du canton de Berne.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

Géométrie et toisé.

La géométrie proprement dite est inabordable dans les écoles primaires ; elle absorberait, presque sans fruits, un temps précieux pour l'étude de branches plus nécessaires à la vie pratique. Aussi proposons-nous de la restreindre à ce qui est d'une nécessité absolue pour le *toisé* et encore nous élaguerons les démonstrations proprement dites, nous bornant simplement à ce qu'elles ont d'*intuitif*.

Nous commencerons par donner une idée du *point*, de la *ligne*, de la *surface* et du *solide* ; nous parlerons ensuite de la mesure et des *unités* qui servent à l'établir, nous en ferons entre autre l'*application à la ligne droite* en la comparant avec l'*unité linéaire* en usage, le *pied* ou le *mètre* ; nous donnerons enfin une idée des *parallèles* et des *perpendiculaires*.

Telle sera notre introduction.

TOISÉ DES FIGURES PLANES.

Nous ferons voir que les parties de droites parallèles comprises entre d'autres droites parallèles sont égales : Premier principe.

Nous donnerons ensuite une idée claire des angles en général et des angles droits en particuliers : Second principe.

De ces deux principes nous déduirons le *carré*, dont nous exposerons la mesure, en partant de celui qui a pour côté l'*unité linéaire* ; enfin, nous passerons au *rectangle*, dont nous déduirons la mesure par le même procédé. —

La mesure du carré et celle du rectangle sera notre troisième principe.

Nous parlerons ensuite des triangles en général et du triangle rectangle en particulier ; nous ferons voir les cas d'*égalité* de ces figures et surtout des dernières : Quatrième principe.

Partant du premier principe, nous parlerons du parallélogramme que nous comparerons avec le *rectangle de même base et de même hauteur*, en faisant voir que ces deux figures sont *équivalentes* et que la mesure de l'une est aussi la mesure de l'autre : Cinquième principe.

NB. On établira clairement la différence entre les *figures égales* et les *figures équivalentes*.

Nous ferons voir que tout triangle est équivalent à la moitié d'un parallélogramme de même base et de même hauteur : Sixième principe.

De là nous déduirons LA MESURE du triangle : Septième principe.

Nous ferons voir qu'une figure quelconque peut se décomposer en triangles, qu'en mesurant chacun d'eux et faisant la somme, nous obtiendrons la mesure totale de la figure en question : Huitième principe.

Le trapèze, composé de 2 triangles, dont les hauteurs sont égales,

ayant un facteur commun (la hauteur), sa mesure subit une simplification et l'on comprend qu'elle est égale à la demi-somme des bases parallèles multipliées par la hauteur.

Passant à la circonference du *cercle*, nous donnerons une idée de cette courbe et nous indiquerons son rapport approximatif au *diamètre* (7:22 ou 113:355) : Neuvième principe.

NB. Nous ferons ressortir avec soin la différence entre les expressions *cercle* et *circonference* si généralement confondues.

Observant que le cercle peut être assimilé à un polygone d'un nombre indéfini de côtés, nous en déduirons la mesure : Dixième principe.

Voilà notre programme pour ce qui concerne les figures planes.

TOISÉ DES SOLIDES.

Le toisé des solides est plus difficile à expliquer intuitivement que celui des surfaces.

En suivant une marche analogue à celle que nous venons de tracer, on arrivera facilement à faire comprendre la mesure du *cube*, du *parallélépipède*, du *prisme*, du *cylindre*, de la *pyramide*, du *cône* et de la *sphère*.

Il est nécessaire que les élèves apprennent à se servir d'une échelle et d'un compas, soit pour comprendre un plan dans l'occasion, soit pour dresser certains plans peu compliqués, tels que les industriels sont souvent obligés de le faire ; nous proposons donc d'exercer les élèves au maniement de l'échelle, de l'équerre, du compas et de la règle, et de leur apprendre à tracer les principales figures régulières de la géométrie, en leur attribuant des dimensions déterminées. Un pied pourra servir d'échelle, une feuille de papier doublement pliée sur elle-même peut à rigueur servir d'équerre et une ficelle dans beaucoup de cas peut remplir l'office d'un compas.

Tel est, selon nous, tout ce que l'on peut faire dans une école primaire, avec force exercices pratiques.

(Extrait d'un travail fait par MM. Buvelot, arpenteur, et Favey, régent à Vevey).

CORRESPONDANCES.

Des bords du Rhône, 14 juin.

Vous m'invitez à vous donner quelques renseignements sur l'état de l'instruction publique chez nous et vous me demandez si on a supprimé le Département de l'Instruction publique ? Non ! Monsieur. On n'a pas supprimé ce Département. Mais il n'existe que de nom. Il est noyé dans le Département des Travaux publics comme il l'était précédemment dans l'Intérieur, les Finances, le Militaire. Les conseillers d'Etat se jettent, autant qu'ils peuvent, ce département à la tête. Et cependant pour

vous mettre à même de juger de son importance, je vous dirai que le rapport adressé au Grand-Conseil sur l'instruction publique prend une page et demie in-8°. La Commission de notre assemblée législative a cependant invité le pouvoir exécutif à tourner sa sollicitude vers l'instruction publique et à voir s'il n'y aurait pas moyen d'élever le traitement des instituteurs à 100 fr. (je dis cent francs). Je doute que nous soyons représentés à Neuchâtel. Ce ne sera en tout cas pas par les hommes officiels. L'année dernière, M. Chappuis-Vuichoud, qui présidait le Comité Directeur de Lausanne, avait fait des instances auprès de notre Direction de l'instruction publique. Mais M. le conseiller directeur était retenu par une question locale (un bornage, si je ne me trompe), et ne laissa pas ignorer, d'ailleurs, à M. Chappuis-Vuichoud que les instituteurs du Valais étant, pour la plupart, des ecclésiastiques séculiers ou des membres de congrégations religieuses, consentiraient difficilement à se produire dans des assemblées laïques.

Des bords du Rhône, 16 juin.

Je ne vous écris pas parce que je n'ai rien de bon à vous dire. Nous, Valaisans, nous convenons volontiers *entre nous* de notre infériorité intellectuelle, mais nous n'aimons pas qu'on nous le dise au dehors (1). Pour être juste envers nous-mêmes, je dois cependant ajouter qu'en dépit de certaines apparences, il y a progrès même en Valais. Il y a chez nous quelques travailleurs. Vous avez peut-être remarqué les articles bien pensés que publiait l'année dernière dans un journal de notre pays M. le curé Mengis. Le Père Ræmy, capucin à Sion, a donné aux instituteurs une conférence sur l'instruction et l'éducation. Le Père Ræmy s'est prononcé contre les peines corporelles et s'est attaché à combattre les préjugés dont sont encore l'objet l'instruction populaire en général et celle des femmes en particulier. La *Gazette du Valais* a reproduit ce discours.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE dans le canton de Vaud, par *Ch. Archinard*, pasteur, secrétaire en chef du Département de l'Instruction publique. Lausanne, Borgeaud, 1870. 367 pages in-8°.

Nous aurions dû mettre plus d'empressement à signaler ce beau volume aux amis de l'instruction publique; car c'est une publication riche en informations et en détails puisés aux meilleures sources et réunis

(1) Le pays qui a produit des hommes comme le cardinal Schyner, et qui de nos jours a eu ou a encore des De Rivaz, Rion, le chanoine Berchtold, De Bons, Maurice Barmann, ne peut pas être taxé d'infériorité intellectuelle. Ce dont le Valais souffre, ce n'est pas le manque d'intelligence, c'est le défaut de culture populaire.

avec un soin consciencieux et exact. Les écrivains indigènes et étrangers qui voudront faire connaissance intime avec l'organisation scolaire du canton de Vaud dans les diverses phases de son développement, y trouveront une mine précieuse. Mais cet ouvrage, malgré son importance et son étendue, remplit-il toutes les promesses de son titre et n'eût-il pas dû s'intituler *Statistique ou histoire de l'organisation scolaire* plutôt qu'*Histoire de l'Instruction publique*? Cette pensée nous est venue en cherchant en vain dans ces 367 pages un tableau ou une indication quelque peu détaillée de l'influence que certains hommes distingués et même supérieurs ont exercée sur le canton de Vaud, MM. Monnard, Gauthey, Burnier, etc., par exemple. La visite du Père Girard à l'Ecole normale de Lausanne et le rapport d'un haut intérêt, composé par l'illustre pédagogue, sur cet établissement historique, et qui a paru dans les actes de la Société d'utilité publique, n'y sont pas mentionnés. Il n'est pas parlé non plus du séjour de Pestalozzi à Yverdun, séjour qui fut cependant et demeurera la principale gloire de la petite ville qu'habite encore aujourd'hui un des derniers disciples de ce grand homme, l'auteur savant et respectable de la *Philosophie de l'éducation*. L'esprit libéral et modéré de M. Archinard eût aisément triomphé des difficultés qu'offrait le sujet, et nous fait regretter doublement qu'il ait cru devoir laisser dans l'ombre ce côté intéressant et important de la vie scolaire du canton de Vaud.

L'EXEMPLE. Conseils aux parents, par F. Bordier, pasteur à Genève, chez Mignot, à Lausanne, 36 pages in-12. — COMMENT AGIR SUR LE CŒUR DES ENFANTS, par le même, chez Mignot, à Lausanne et Delachaux, à Neuchâtel, 31 pages in-12.

Voici deux opuscules qui ne devraient manquer dans aucune bibliothèque populaire et se trouver aussi sur la table à écrire de tous les hommes d'écoles. C'est de la bonne, de la saine pédagogie naturelle, exposée dans un excellent langage, animée par des exemples et des citations pleines d'à propos et empruntées à nos Educateurs et à nos poètes. Pas de compilation dans ces deux livres. C'est de l'observation personnelle, faite sur le vif des familles, et se traduisant par des récits d'une vérité saisissante qui émeut et fait aimer la vertu, en nous donnant le désir et la force de la pratiquer. Sur un point seul nous différons d'avec l'honorable et spirituel auteur de l'opuscule intitulé : *Comment agir avec les enfants*. C'est quand il plaide si fort pour les châtiments corporels « *don't les Anglais, dit-il, sont si prodiges et les choses n'en vont plus mal.* » M. Bordier cite à ce sujet l'anecdote suivante : « Un jour que Mme de Staël se promenait dans le parc d'un noble Lord, elle jeta les yeux sur

un bouleau dont les branches lisses et blanchâtres, s'élevaient à une grande hauteur. « C'est l'arbre, lui dit Mackintosh, avec lequel nous formons nos grands hommes. » M. Bordier ajoute que sous la forme d'une plaisanterie, cette réponse renfermait peut-être au fond de sérieuses vérités. Quant à l'auteur de ces lignes, il ne peut croire que la punition qui dégrade celui qui l'inflige en aigrissant celui qui la reçoit ait jamais formé un grand homme. Ce qui étonne, c'est que dans un pays où l'orgueil joue un si grand rôle, on puisse supporter le régime de la bastonade. Tout instituteur peut se voir dans la douloureuse nécessité de se servir contre un élève insolent. Mais qu'il se garde d'ériger un acte de légitime défense en théorie éducative. Un prélat de la Grande-Bretagne qui vivait au XII^e siècle, était plus avancé que lord Mackintosh. « Que deviennent vos écoliers quand ils sont grands, demandait St. Anselme à un abbé de Monastère, qui frappait rudement les jeunes novices ? — Stupides comme des brutes. — Belle éducation, fit Anselme, qui change les hommes en bêtes. Que voulez-vous obtenir des enfants, mon cher frère, si vous ne leur inspirez que de la crainte et n'avez ni bonté, ni indulgence. — Le jeune âge, disait dans une lettre datée du 1^{er} septembre 1528, le fameux cardinal Wolsey, premier ministre d'Henri VIII, ne doit jamais être conduit avec des coups ou des menaces. »

L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE. Conférence donnée à Fleurier et dans d'autres localités, par M. Charles Guillaume. Imprimerie de Guillaume fils, à Neuchâtel, 1870.

L'opuscule de M. Guillaume roule sur les mêmes sujets qu'a traités avec talent M. Bordier, et, s'il y met moins d'esprit, il le fait avec le ton convaincu, la simple bonhomie et l'autorité d'expérience qu'on pourrait attendre d'un pédagogue de profession. Il s'agit aussi pour M. Guillaume de savoir comment il faut diriger l'enfant. Cette question est examinée à la double lumière de la raison et de la Bible que l'honorable auteur cite souvent, avec amour et avec à propos. M. Guillaume pense qu'il faut exiger l'obéissance de l'enfant récalcitrant par caprice ou méchanceté, et ne recule pas devant la verge, mais comme moyen exceptionnel et non comme la règle. D'ailleurs ici, c'est de la famille et du père que parle M. G. et non de l'instituteur qui, on a beau dire, ne peut être considéré comme ayant les mêmes droits sur l'enfant que le père lui-même. Mais s'il faut parfois recourir à des moyens rigoureux envers les enfants, il ne faut pas les irriter; Saint-Paul nous le dit : Pères, n'irritez point vos enfants (Eph. vi, 4). Fermeté et tendresse, voilà la devise de M. Guillaume dans son intéressant et substantiel petit livre où des anecdotes bien choisies et puisées, on le voit, dans l'observation personnelle de l'auteur, viennent éclaircir et illustrer la leçon. Un passage nous a frappés

dans l'ouvrage que nous annonçons ; c'est celui où M. G. proteste contre les reproches que l'on se permet d'adresser aux gens pauvres sur l'accroissement de leurs familles. « C'est un sentiment immoral et condamné par toute l'Ecriture sainte. »

LE PRIME LETTURE, opusculo periodico educativo. (Premières lectures, opuscule périodique éducatif), publié par le professeur Louis Sailer, à Milan.

Ces premières lectures dont le premier numéro a paru le 15 mai dernier, sont uniquement consacrées à l'enfance et se distinguent à la fois par la valeur intrinsèque des articles et par l'exécution typographique, et on peut dire artistique de l'œuvre ornée de gravures sur bois, d'une grande finesse. Si l'on en excepte le *Magasin d'éducation* de M. Jean Macé, je ne me rappelle pas avoir vu quelque chose d'aussi distingué dans le domaine de la littérature enfantine. Les collaborateurs appartiennent tous aux notabilités professorales de Milan et Modène, et j'y ai vu avec grand plaisir figurer le nom de M. Sante Polli, le Directeur de l'école normale des instituteurs, dont nous avons eu la visite dans la Suisse française, il y a deux ans. Les premières lectures contiennent d'abord de petites histoires morales, dans le goût de celle du *Canari* que je traduis en note (1) ou de petits récits scientifiques propres à dissiper les préjugés comme la *Vipère* ; suit une espèce de dialogue ou d'entretien à plusieurs interlocuteurs et d'une forme quelque peu dramatique. Le récit d'une tempête sur mer, où la science se dissimule habilement sous le pittoresque, termine ce charmant recueil qui nous paraîtrait très propre à servir à l'instruction des jeunes gens et des jeunes personnes qui apprennent l'italien et qui s'initieraient facilement à la langue de Manzoni et de Cantu, par la lecture, la traduction de ces morceaux qui sont enfantins, sans être puérils et sont écrits d'un style élégant et clair tout ensemble.

A. D.

ALLGEMEINE DEUTSCHE SCHULZEITUNG (Gazette scolaire générale de l'Allemagne), rédigée par MM. Dr Stoy, professeur à l'université de Heidelberg, et M. le conseiller d'école, Dr Drescher, à Francfort sur le Mein, avec la collaboration de plusieurs professeurs de Darmstadt, Vienne, Pesth et Leipzig.

Nous avons reçu les trois premiers numéros de cette feuille, qui paraît tous les huit jours, dans le format de quatre pages in-4^o, et qui a pour rédacteur principal,

(1) UN OISEAU BIEN SAGE. Un capitaine de vaisseau avait un canari qui lui était fort attaché et se posait tantôt sur son doigt, tantôt sur sa tête. Un jour le capitaine était à table avec des amis. La porte de la cage avait été laissée toute grande ouverte. L'oiseau en profita pour prendre sa volée par la chambre, puis alla se poser sur la tête du capitaine.

Les convives en étaient aux rasades. Le capitaine leva son verre rempli jusqu'au bord. L'oiseau vola sur le verre, puis allongeant le cou, se mit à boire à son tour. A peine en prit-il une gorgée, mais la pauvre petite bête en ressentit immédiatement les tristes effets et retourna tout effarée et avinée par-dessus le marché dans sa cage. Peu de jours après, d'autres invités étaient réunis chez le capitaine, et ce dernier laissa la cage ouverte comme la première fois pour attirer l'oiseau. Ce dernier vint se poser sur le doigt du capitaine, mais au lieu de boire, se rappelant ce qu'il avait souffert, il reprit son vol et retourna dans sa cage, sans toucher au vin. Que ne sont-ils tous sages comme ce canari (traduit de l'anglais en italien).

M. Stoy, pédagogue éminent, chef d'une des grandes sociétés qui divisent les instituteurs d'outre-Rhin et disciple ardent de ce philosophe et pédagogue Herbart († 1841), qui au commencement de ce siècle donna un commentaire philosophique très remarquable des idées de Pestalozzi (Göttingue 1802) et qui quatre ans après donna une *Pédagogie générale*, où il s'est montré penseur profond et original. M. Stoy enseigne comme son maître que la pédagogie est une science universelle, qu'elle touche à tout et rend tributaires toutes les autres sciences. C'est une opinion commune à Herbart et à M. Stoy, que penser, sentir, vouloir, ne font qu'un dans l'âme humaine, et que ce qu'on appelle imagination, mémoire, sentiment, désirs, raison, volonté, ne sont que des modes divers de notre activité spirituelle.

C'est la doctrine psychologique que défendait l'autre jour dans l'*Educateur*, notre ancien élève et ami Xavier Ducotterd, aujourd'hui disciple de M. Stoy, à Heidelberg. Le système psychologique de Herbart a aujourd'hui en Allemagne beaucoup de partisans qui sont gagnés à ses idées par sa simplicité. La psychologie qui sert de fondement à la pédagogie de M. Ruegg, directeur de l'école normale de Munchenbuchsee, est aussi empruntée à ce système.

La *Gazette scolaire générale* se compose : I d'articles de fond, consacrés à développer les principes pédagogiques dont nous venons de parler; II d'articles pratiques relatifs à l'enseignement proprement dit; III d'une chronique scolaire; IV d'une chronique bibliographique. Mais la tendance philosophique et critique domine dans cette feuille, où les idées abondent et qui embrasse de ses regards tout le champ de l'instruction et de l'éducation publique, de l'école villageoise à l'université. Quoique essentiellement réformatrice la *Gazette scolaire générale* a le bon esprit de reconnaître et de proclamer que TOUT CHANGEMENT N'EST PAS UN PROGRÈS. On ne saurait trop le répéter dans un temps où pour faire l'éloge d'une chose, il suffit souvent de dire qu'une chose est nouvelle, tandis qu'on croit l'avoir suffisamment dépréciée, en disant qu'elle est vieille ou que c'est une vieillerie. Ce qui, certes, ne veut pas dire que M. Stoy nie le progrès ! Il dit au contraire, et nous répétons après lui : nier le développement vers le mieux, ce serait NIER LE PROGRÈS. Mais il s'agit d'examiner sérieusement s'il y a réellement progrès et la philosophie jointe à l'expérience, (théorie et pratique ne doivent faire qu'un), ne sera pas de trop pour établir le critère, c'est-à-dire la pierre de touche à laquelle on reconnaîtra la valeur d'un changement. Car l'étude de la philosophie, dit M. Drescher, « ÉLÈVE l'homme autant que le mépris d'icelle le rabaisse. »

LA PENSÉE MATERNELLE, journal éducatif et littéraire, paraissant deux fois par mois, à Genève. Prix, fr. 6»50.

La directrice ou rédactrice principale de cette feuille, dont nous venons de recevoir le numéro-spécimen, est une dame, Madame Dufaure. Ce premier numéro rédigé avec talent, mesure, tact, et dans le meilleur esprit, s'ouvre par un article sur le but du journal qui est d'étudier familièrement la nature de l'influence féminine, par conséquent des devoirs de la femme au sein de la famille et delà dans

l'humanité. Dans un autre article qui a pour titre *Actualités*, Madame Dufaure touche à la grande question de l'émancipation des femmes et avoue que « malgré tout son désir de voir modifier les nombreux articles du Code civil où selon une expression de M. de Gasparin, *on s'aperçoit que les législateurs avaient de la barbe au menton*, elle est trop jalouse de la vraie dignité de la femme pour souhaiter son émancipation.» Cette grave causerie est suivie d'une causerie qui l'est moins, intitulée : *babil féminin*, et où il est question de la mode que Mme Dufaure a le bon goût de ne pas proscrire en puritaire et de ne pas adopter non plus en esclave. « Espérons, dit-elle, que la grâce et la modestie continueront à se donner la main pour proscrire les extravagants chaperons inaugurés à Paris et capables d'enlaidir le plus charmant visage.» L'article modes est court et cède la place à des *Echos de l'Orient* qui sembleraient indiquer des rapports étroits de la rédaction avec l'Orient et la Grèce en particulier. A ces Echos qui rappellent un peu trop ceux des journaux politiques, et les tristes scènes de Marathon, nous préférerons la *Bluette* qui lui succède et qui n'en est pas une, car il ne s'agit pas de choses frivoles, mais bien de ce que l'on peut entendre sur une tombe. Ce sont des pages sorties du cœur et où la grâce tempère la tristesse. Une consolante poésie de Victor Hugo : « *Dieu est toujours là* », clôt très heureusement le premier numéro de la Pensée maternelle, dont on peut dire hardiment avec un autre poète : « le père en permettra la lecture à sa fille. »

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BERNE. — La politique continue à être mêlée aux affaires scolaires d'une façon préjudiciable à l'instruction publique. C'est la crainte d'être évincé par le parti contraire au sien qui avait engagé M. Ruegg à donner sa démission. Le prédécesseur de M. Ruegg, M. Morf avait été éliminé, lui, par le parti radical, comme M. Grunholzer, précédemment l'avait été par le parti conservateur. « L'école, dit à ce sujet le *Volksblatt*, de Berthoud, n'a rien à faire avec la politique de circonstance. L'histoire nationale elle-même ne doit jamais être enseignée dans un esprit de parti. L'instituteur est l'homme de tous et non celui de quelques-uns.» Cela ne l'empêche pas d'avoir ses opinions, de les manifester dans les votes et même si cela lui convient d'une autre manière. Mais un instituteur qui veut faire le bien, sera toujours tenu à une certaine modération, car l'école étant ouverte à tous, l'esprit de parti excessif enlèverait au maître la bienveillance et l'impartialité auxquelles tous ont droit. « L'école, dit le même journal, est un terrain neutre.»

— M. Pauchard, ancien maître principal, à l'école normale d'Hauterive, a été confirmé dans ses fonctions comme professeur au collège de Porrentruy. Ses élèves et amis apprendront avec plaisir cette confirmation.

VAUD. — M. Ruchonnet, Directeur de l'Instruction publique, vient d'adresser une nouvelle invitation aux écoles de prendre part à l'exposition de Neuchâtel.

— La Conférence de Vevey s'occupe toujours de réforme orthographique. Un long rapport rédigé par M. Cornu, a été lu le 6 avril, et à ce que nous croyons a paru depuis dans le *Messager des Alpes*. Une copie de ce Mémoire a été envoyé à l'*Educateur*. Mais en ouvrant ses colonnes à la réforme néographique, notre revue a fait tout ce qu'elle pouvait faire dans ce sens. Nous persistons à croire que la phonographie loin d'être un progrès constituerait un retour à la barbarie.

GENÈVE. — Nous avons reçu de ce canton, il y a déjà quelque temps, des notes intéressantes sur un homme d'école de ce canton, M. Delphin, inspecteur des écoles catholiques, mort en octobre 1869. L'*Educateur* paiera prochainement son tribut d'estime à cet honorable et dévoué fonctionnaire.

Aux régents vaudois.

Le Comité cantonal fait un appel chaleureux aux membres du corps enseignant vaudois, les invitant à venir en grand nombre pour tendre une main fraternelle à nos bons collègues neuchâtelois. Le canton de Vaud est grand; ses instituteurs doivent le prouver en cette circonstance solennelle. Le Comité se rendra à Neuchâtel, le 19 juillet, par le train de 4 h. 20 m. du soir, de Lausanne, pour arriver à destination à 7 h. 05. Il espère être accompagné d'une phalange respectable de collègues, auxquels il recommande de ne pas oublier leur recueil de Zofingue. En l'attente de ce beau jour, recevez un salut fraternel.

Le président, H. BERNEY.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

SUISSE

littéraire, artistique et industrielle,

paraissant à Lausanne tous les samedis.

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Avec **PRIME** d'une grande et belle photographie de Venise, de fr. 4, — 2 fr. de plus, soit :

Un an, fr. 10 — Six mois, fr. 6⁵⁰.

Envoi franco, moyennant 50 c. pour frais de poste et emballage (sur un grand cylindre en carton.)

**S'adresser au bureau du Journal ou à la librairie
BLANC, IMER et LEBET, à Lausanne.**

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE J. SANDOZ, A NEUCHATEL.

Nouveautés scolaires.

Arithmétique élémentaire par E. Dameron. 1 petit vol. cart. 75 c.

Système métrique augmenté d'un questionnaire et d'exercices par Diday. 1 petit vol. cart. 60 c.

Atlas des écoles primaires, par Th. Bénard, 17 cartes coloriées, fr 1.
Le bonheur des enfants. Lectures pour le jeune âge, par M^{me} Bonnier institutrice, 1 petit vol. cart. 40 c.

Lectures variées sur les sciences usuelles, par Maignes avec figures dans le texte. un vol. in 12 cart. fr. 1, 50.

Cours simultané d'analyse logique et d'analyse grammaticale, par Lepetit, livre du maître 1 vol. in-12 cart. fr. 2.

André ou la ferme de Meylan, par Taulier. — Livre de lecture courante. 1 vol. in-12 cart. fr 1. 35.

Gymnastique intellectuelle — art d'écrire. — Cours du 1^{er} degré. **LES BOUTONS**, livre de l'élève, par P. Larousse. 1 vol. in-12 cart. fr. 1.

Le même, partie du maître fr. 2.

Les ennemis et les protecteurs du blé, livre de lecture courante par Hébert Duperron avec gravures. 1 vol in-12 cart. 60 c.

Madame Adeline, ou récits d'une institutrice à ses élèves sur l'intelligence des animaux, livre de lecture courante par M^{me} Lilla Pichard, 1 vol. in-12 cart. 75 c.

La vie champêtre, série de lectures manuscrites (morale et agriculture) par Th. Leroy, 2 parties en cahiers séparés. 60 c.

Méthode de coupe et de confection pour vêtements de femmes et d'enfants, par Elisa Hirty. 1 vol. in-12 fr. 3.

Publications nouvelles
DE LA LIBRAIRIE BLANC, IMER ET LEBET,
rue du Bourg, 1, à Lausanne.

Guide des Rives du Léman, joli vol. petit in-16, relié toile anglaise, avec titre, fr. 2.

L'horloger du Jura, par R. Schweichel, trad. par Oyer-Delafontaine, in-12, fr. 1»60.

Abdallah Schlatter ou les curieuses aventures d'un Suisse au Caucase, in-12, 80 c.

Les filles du notaire ou les tribulations à l'étranger, par F. Maillard, prof. in-12, 3 fr.

Nouvelles et souvenirs, quatre nouvelles, par A. Meylan, fr. 1»20.

Rosina, la fille aux myrtilles, par A. Clément-Rochat, in-12, fr. 3.

Un frère adoptif, par M^{me} Vincent, in-12, fr. 3.

Petite arithmétique des écoles et Recueil de problèmes de calcul de tête et d'arithmétique. 1 vol. in-12, compacte, de 288 pages, cartonné, fr. 2»50.

Pour la Suisse, ajouter, pour recevoir franco, 10 c. par ouvrage ; hors de la Suisse, 20 c. (mandat ou timbre-poste).

Sous presse pour paraître prochainement :

Le Jeune contrebandier, traduit de Hoffmann, par Oyex-Delafontaine.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger le port en sus. — Prix du numéro, 30 cent. — **PRIX DES ANNONCES** : 20 cent. la ligne ou son espace Les lettres et les envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra 2 exemplaires.

Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. Villommet, gérant de l'*EDUCATEUR*, à Neuchâtel, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur Daguet, à Neuchâtel.
